

ZOOM

PM'up veut faire grossir les PME

Le concours lancé par la région en 2008 permet aux entreprises ayant un projet de développement de toucher jusqu'à 250 000 € de subventions. Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 25 janvier.

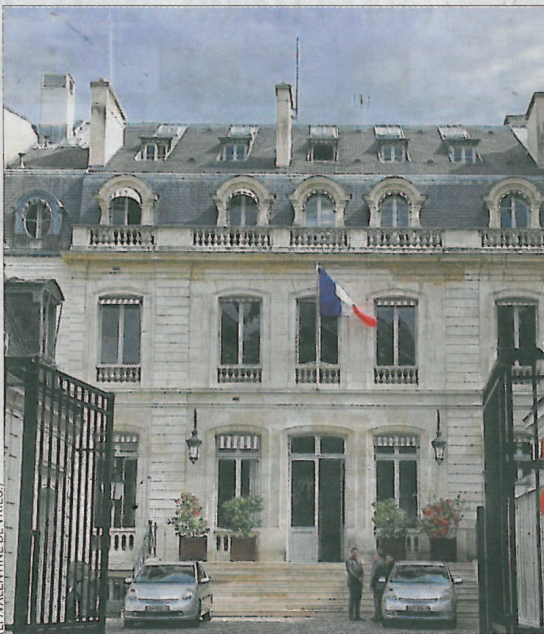
DOSSIER RÉALISÉ PAR JOSÉPHINE OUDET

Pour une entreprise francilienne ayant au moins un an d'existence, entre 5 et 250 salariés et moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, il existe un moyen de lever jusqu'à 250 000 € de subventions : PM'up. Le conseil régional a mis en place ce dispositif en 2008. Son but est d'aider 500 sociétés à passer le cap des 50 salariés et doubler le nombre d'entreprises de taille intermédiaire dans la région.

L'appel à projets permet de sélectionner les petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) ayant un projet de développement, qui seront accompagnées pendant trois ans dans la mise en œuvre de leur stratégie. « Concrètement, il s'agit vraiment de les faire grossir », explique Thomas Gross, cofondateur du cabinet Sogedev, qui aide les sociétés à constituer leurs dossiers.

Plusieurs types d'investissement sont éligibles

Les démarches peuvent être lourdes et les candidats à la subvention peu disponibles pour un marathon administratif. « PM'up est un concours. Un concurrent peut avoir réuni tous les critères dans un projet clair, il ne gagnera pas s'il n'est pas le meilleur », poursuit-il. Depuis 2008, 539 PME ont été lauréates, sur 1 200 candidatures. Plusieurs types d'investissement sont éligibles : capacité de production ou de modernisation, extension de brevets, conquête de marchés à l'export, recherche de partenaires... Pour les candidats, il s'agira de mettre l'accent sur, d'une part, la progression du chiffre d'affaires attendue grâce à l'aide et, d'autre part, la création d'emploi ou l'interactivité avec d'autres compétences si l'entreprise s'inscrit dans un pôle de compétence préexistant en Ile-de-France. « La région veut pousser les entreprises à collaborer et s'insérer dans des réseaux », souligne Thomas Gross. Cette année, deux appels à projets vont se succéder, le



Le but du conseil régional est d'aider 500 sociétés à passer le cap des 50 salariés et doubler le nombre d'entreprises de taille intermédiaire en Ile-de-France.

Deux appels à projets en 2012

premier jusque fin juin (dépôt des candidatures jusqu'au 25 janvier prochain) et le second à partir du même mois de juin, quand les résultats seront rendus pour le premier appel. Les entreprises du secteur de la santé, des technologies de l'information et de la communication (TIC), du transport et de la création artistique doivent postuler au premier concours. Celles de la création numérique, de la haute technologie,

de l'industrie et de l'économie sociale et solidaire se présenteront à la session de juin.

Les sociétés spécialisées dans les écoactivités gagnent un tour. Elles pourront participer au deuxième appel si elles n'ont pas été sélectionnées au premier.

Dossier disponible sur le site www.iledefrance.fr/appels-a-projets/economie/pmup/

EN BREF

75 PARIS

Système solidaire

L'accorderie est un système né au Québec qui consiste à échanger des services gratuits entre habitants d'un même quartier. Le concept arrive en France : après Chambéry (Savoie), en novembre, Paris est la deuxième ville de l'Hexagone à accueillir une accorderie : les locaux du 234, rue de Crimée, dans le XIX^e arrondissement, ont été inaugurés le 15 décembre. Selon ce principe, un accordeur qui effectue une heure de dépannage informatique, par exemple, se voit attribuer un crédit de temps qu'il peut utiliser pour faire appel aux services d'autres accordeurs du quartier. C'est la fondation Macif qui se charge de son déploiement en France. www.accorderie.fr.

92 HAUTS-DE-SEINE

Une biotech à Boulogne

Le laboratoire Roche a investi récemment une partie de la tour Horizons conçue par Jean Nouvel, cours de l'Ile-Séguin à Boulogne-Billancourt. Le siège de la première entreprise de biotechnologies au monde va regrouper sur 15 000 m² l'ensemble des activités du groupe : ressources humaines, recherches cliniques et marketing, soit plus de 700 collaborateurs. www.roche.fr.

AGENDA

Pour les pros de la déco

Le salon professionnel Maison et objet sera l'occasion de découvrir les tendances dernier cri dans les secteurs de la décoration et des arts de la table.

Du vendredi 20 au lundi 23 janvier de 9 h 30 à 19 heures, le 24 de 9 h 30 à 18 heures, parc des expositions de Paris Nord Villepinte (Val-d'Oise). Badge de 45 € (60 € sur place) à retirer sur www.maison-objet.com

La lingerie sous toutes les coutures

Les plus grandes marques internationales de fabricants de lingerie et de tissus présentent leurs nouveautés pour la 49^e année. Du samedi 21 au lundi 23 janvier, de 9 heures à 19 heures, parc des expositions porte de Versailles (Paris XV^e). www.lingerie-paris.com

174

entreprises ont bénéficié du dispositif PM'up l'an dernier sur l'ensemble de l'Ile-de-France. L'enveloppe consacrée aux subventions était de 8,6 millions d'euros en 2011.

L'AVIS DE...

▷ Mokhtar MOSTEFAOUI, gérant de la PME Ariamis Engineering à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine)

« Il existe encore trop peu de subventions »

Quel est l'avantage de PM'up ?

L'avantage de la subvention, pour nous entrepreneurs, c'est qu'il s'agit de capital acquis, pas de crédits ou de participations. En outre, il existe encore trop peu de subventions pour le développement des PME en France. J'étais donc très content de pouvoir en bénéficier. Nous devons recevoir 98 000 € sur trois ans, avec le versement d'une première tranche en juillet.

l'entreprise et s'entretiennent avec le dirigeant pour établir un diagnostic. Ce diagnostic précise le plan d'actions susceptible d'être soutenu par le conseil régional. En fait, un jury sélectionne les projets. Enfin, la commission désigne les lauréats PM'up et l'entreprise peut présenter ses premières demandes de versement.

Qu'en ressort-il pour Ariamis ?

Nous allons embaucher deux personnes, un commercial et un expert. Ce dernier arrivera en début d'année et nous espérons qu'avec notre solution de bicarburant (NDLR : en implantant des bonbonnes de gaz dans des véhicules roulant au diesel), la région va devenir moteur sur l'aspect écologique dans la construction automobile. Nous anticipons une progression du chiffre d'affaires, en dépit du contexte difficile pour l'automobile aujourd'hui. Nous réfléchissons à une transposition de notre technologie dans le domaine fluvial.

Quel est le processus ?

Après dépôt des candidatures, les dossiers sont examinés par la région. Au printemps, les conseillers régionaux PME visitent